

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 10/06/2020	Dossier complet le :	N° d'enregistrement : F09420P053

1. Intitulé du projet

Renforcement et sécurisation de la berge et de l'exhaure de la station de pompage de Casaperta

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Office d'Équipement Hydraulique de la Corse

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

de Cicco Ange Directeur de l'OEHC

RCS / SIRET

3	3	0	4	3	2	6	4	2	0	0	0	1	6
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
n°10	Dérivation temporaire du cours d'eau d'une longueur totale de 170 ml. -installations, ouvrages, travaux ou activités conduisant à modifier le profil en long ou le profil en travers du lit mineur d'un cours d'eau sur une longueur de cours d'eau supérieure ou égale à 100 m ;

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de l'Office d'Équipement hydraulique de la Corse concerne :

- Des travaux de confortement de la berge bordant l'accès au pied de l'exhaure de la station de pompage de Casaperta de l'O.E.H. C. sur le secteur du Haut Tavignanu.
- Des prestations de désensablement de l'ouvrage de prise (crépine, conduite, avant-regard, puit d'exhaure)

Ces travaux font suite à la déstabilisation des enrochements en place suite à de fortes crues du Tavignanu et Pettilargo.

L'intervention concernant les enrochements consiste à redonner au talus effondré une pente d'environ 2/1 et à arrêter l'érosion régressive des terrains supportant la piste d'exploitation de l'ouvrage.

Une reprise de la piste d'accès sera également réalisée.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont:

- de conforter la berge existante bordant l'accès au pied de l'exhaure de la station de pompage de Casaperta de l'OEHC.
- de désensabler l'ouvrage de prise (crépine, conduite, avant-regard, puit d'exhaure)
- Une reprise de la piste d'accès

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Il sera procédé en premier lieu au débroussaillage, à l'abattage, au tronçonnage, à l'évacuation et au brûlage des arbres menaçants ou déjà couchés et entravant l'accès au pied du site. Dans un deuxième temps, il sera procédé au dégagement du chaos d'enrochements et à leurs stockages à proximité du site pour réutilisation.

Le pied de l'enrochement de soutènement sera bloqué afin d'obtenir une assise stable, éviter une érosion de la fondation et permettre un drainage rapide.

Un terrassement en pied de talus sera réalisé. En fonction de la période de réalisation des travaux, les terrassements pourront être réalisés sous l'eau. Une plus-value est prévue à cet effet.

Une fois les terrassements réalisés et les cotes validées par bathymétrie, un géotextile de filtration (700g) sera mis en œuvre pour remonter jusqu'à la piste.

Des enrochements (500/1000mm <> 200kg/1300kg) seront alors soigneusement agencés afin de créer une banquette pour l'assise de la carapace du talus. Le terrain sera soigneusement taluté à 2/1, les racines et blocs évacués. Si la surface présente trop d'irrégularité une couche support sera réalisée à partir de matériaux locaux. Le support du géotextile devra être réceptionné avant sa mise en place. Un géotextile de filtration de 700g/m² sera disposé pour éviter l'érosion interne du sol. La carapace sera constituée de blocs. Durant ces travaux, le maître d'œuvre prévoit le désensablement de la prise située au milieu du bras droit du Tavignanu. Afin de faciliter cette intervention, une déviation provisoire du bras droit du Tavignanu dans le bras gauche sera réalisée au moyen d'un épi d'alluvion, qui sera bien sûr effacé à la fin du chantier. La dérivation est prévue sur une longueur totale de 170 ml. L'épi alluvionnaire sera mis en place sur une durée de 3 semaines afin d'éviter l'impact des MES sur le cours d'eau durant les étapes les plus « sensibles. Aucun produit manipulé ne sera transporté hors du site.

La reprise de la piste concerne une reprise de la couche de forme et du revêtement sur une certaine surface. Les eaux pluviales seront canalisées suivant un fossé trapézoïdal terrassé de 0.80m de profondeur longeant le talus droit. Un passage busé avec têtes de pont permettra le rejet des eaux dans le Pettilargo.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Durant l'exploitation du site, un désensablement de l'ouvrage de prise sera réalisé au moins 1 fois par an.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier de déclaration Loi sur l'eau

Évaluation des incidences Natura 2000

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Epi alluvionnaire dérivation du Tavignanu	170 ml
Cf. Pre-diagnostic environnemental chapitres "Volumes et phasage des travaux à réaliser"	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu dit Casaperta
20270 ANTISANTI

Coordonnées géographiques¹ Long. 4 2° 15' 98" 78 Lat. 09° 42' 49" 11

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
			ZNIEFF DE TYPE 1 « 940030033 - Basse vallée du Tavignano »
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
			Massif de Corse
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
			Au sein du site Natura 2000 « FR9400602 - Basse vallée du Tavignano »
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun matériau manipulé ne sera transporté hors du site.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fourniture d'enrochements pour un volume de 600 m ³
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact notable (niveau d'impact estimé à moyen) sur les zonages écologiques, les milieux humides et aquatiques (fleuve Tavignano), les espèces faunistiques et floristiques et les continuités écologiques si aucune précaution n'est prise. Détail des impacts dans le pré-diagnostic environnemental.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux dans le lit du Tavignano peuvent engendrer une incidence sur l'Alose feinte (Alose fallax), et le Discoglosse sarde (Discoglossus sardus). Cependant les travaux interviendront entre aout et octobre 2020, période moins sensible pour ces espèces (reproduction de l'Alose en mai-juin). Les nuisances sonores des travaux sur la piste d'accès non loin d'un gîte à chiroptères peut engendrer un dérangement en période de reproduction, cependant les travaux interviendront entre aout et octobre 2020, période moins sensible pour les chiroptères. cf. Détail des impacts dans le pré-diagnostic environnemental).

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Incidence sur les espèces ayant justifié la désignation de la ZNIEFF « 940030033 - Basse vallée du Tavignano » qui se superpose au site Natura 2000 et qui concerne les même groupe d'espèces. Les impacts sont du même type que sur Natura 2000. (cf. Détail des impacts dans le pré-diagnostic environnemental).
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risque inondation : Il n'est pas identifié de zonage au titre de l'Atlas des zones inondables de Haute-Corse et de la Corse du Sud sur le site du projet. Néanmoins, compte tenu que la prise d'eau se situe sur le Tavignano, une montée des eaux peut avoir une incidence sur le projet notamment en phase travaux puisque les engins de chantier interviendront dans le lit du fleuve. Toutefois, il est nécessaire de préciser que cette problématique a été prise en compte par le maître d'ouvrage puisque les travaux auront lieu en période d'étiage et de courte durée ce qui limite l'émergence d'impact.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux envisagés engendreront nécessairement le trafic d'engins de chantier et de camions.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier engendrera des nuisances sonores mais qui n'auront aucun impact sur le cadre de vie de populations puisqu'il n'y a pas de populations à proximité.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La reprise de la piste peut engendrer des vibrations pour les activités à proximité mais celles-ci sont ponctuelles et restent faibles.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier peut engendrer des rejets de CO2 dans l'atmosphère du fait des engins de chantier
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux peut engendrer des rejets polluants accidentels dues aux hydrocarbures des engins de chantier dans le cours d'eau. Une bonne gestion du chantier permet de diminuer ce risque de pollutions. La phase de fonctionnement n'engendre pas de rejets liquides et/ou pollution.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux vont engendrer la production de déchets non dangereux et du BTP. Une mesure de mise en œuvre de précautions environnementales permettent de limiter l'impact.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

CF. Mesures du pré-diagnostic environnemental

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Pré-diagnostic environnemental du projet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Bastia

le, 10 juin 2020

Signature



